

Formation interentreprises **Comptabilité**

Cette formation interentreprises s'adresse à toutes personnes assurant les opérations comptables ou, ayant des responsabilités dans la comptabilité et la gestion financière

FINALITE ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Finalité

Cette action de formation a pour finalité de :

- **FIABILISER ET AMELIORER** ses pratiques au quotidien dans le domaine de la comptabilité

Les objectifs pédagogiques

Cette formation doit permettre, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle des savoir-faire, de :

- **ASSEOIR** ses bases au niveau de la réglementation et de leurs évolutions
- **CONNAITRE** les derniers dispositifs comptables, fiscaux, juridiques et sociaux
- **MAITRISER** les outils de mise en oeuvre et d'amélioration du système (outils de comptabilité adaptés, ...)

PROGRAMME

Exemples de thèmes qui pourraient être abordés :

- Analyse de l'actualité
 1. Comptable
 2. Fiscale
 3. Juridique
 4. Sociale
- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2010
- Loi de finances 2010
- Arrêté des comptes 2009
- La réforme de la taxe professionnelle dès 2010 : textes définitifs
- Les groupes de sociétés : particularités

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices sur des cas pratiques (cas pratiques pouvant être apportés par les participants eux-mêmes)
- Supports pédagogiques transmis par mail en fin de chaque séance, à chaque stagiaire par voie électronique
- Invitation de personnes extérieures en fonction des thèmes abordés
- Visite(s) d'entreprise(s)

ORGANISATION

Durée : 28 heures réparties sur 4 X 1 journée

Calendrier 2010 : les jeudis

- 25 mars
- 24 juin
- 23 septembre
- 25 novembre

Les frais de restauration sont à charge de l'entreprise

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Lieux : à définir en fonction des thématiques retenues (Saint-Dizier / Chaumont) et des visites d'entreprises avec possibilité de co-voiturage.

INTERVENANT REFERENT

Jean-Luc ROSETTE

Consultant **INTERACTIONS ET ENTREPRISE**

Animateur référent de la formation interentreprises Compatibilité, Jean-Luc est Commissaire aux Comptes depuis 17 ans et est dirigeant depuis plus de 10 ans dans un cabinet privé.

COUT TARIFAIRE

950 € HT / Entreprise

[La personne inscrite peut-être remplacée ou accompagnée par une autre personne. Ce coût inclut le montant d'un repas, le(s) repas supplémentaire(s) sont à la charge de l'entreprise et à régler sur place].

AFPI HAUTE-MARNE

4 rue de la Tambourine - 52115 Saint-Dizier cedex

Tél. 03 25 07 52 10 - Fax : 03 25 07 52 05

E-mail : secretariat@afpi52.org